

“On ne peut plus fermer les yeux sur les conditions de travail dans les plateformes numériques”



DANIEL LEAL/AFP

Un livreur de la plateforme Deliveroo.

■ La Belgique et d'autres États membres réclament une proposition législative ambitieuse de la Commission européenne.

Entretien Olivier le Bussy

La Commission européenne présentera jeudi sa proposition très attendue sur l'amélioration des conditions des travailleurs des plateformes numériques comme Uber, Deliveroo, Blablacar et autres entreprises du même type. Le vice-Premier ministre belge en charge l'Économie et du Travail, Pierre-Yves Dermagne (PS), a déjà lancé cet été une consultation publique sur ce sujet en Belgique. Il est également cosignataire d'une lettre ouverte à la présidente Ursula von der Leyen réclamant une initiative législative ambitieuse de la Commission, au bas de laquelle on retrouve notamment les noms de ses homologues allemand, espagnol, italien et de sa collègue portugaise Ana Mendes Godinho. Celle-ci était son hôte, mardi, et a participé à l'entretien accordé à *La Libre Belgique*.

La consultation publique belge sur le statut des travailleurs des plateformes doit, avez-vous expliqué, nourrir le travail d'élaboration d'un texte législatif. Pourquoi devancer la proposition de la Commission dans ce domaine ?

Pierre-Yves Dermagne. Plusieurs États membres ont déjà pris des dispositions et adopté des législations d'initiative, parfois à l'issue de décisions de justice – en Belgique, nous attendons qu'une décision tombe dans le cadre du procès Deliveroo dans quelques jours. Nous saluons et soutenons le fait qu'une initiative soit prise au niveau européen. Mais nous savons aussi que le travail à cet échelon réclame du temps et c'était impossible pour nous d'attendre une proposition européenne avant de lancer le travail en Belgique. Parce que les problèmes sont là, ils

sont visibles, pour certains ; moins pour d'autres. La consultation doit nous permettre d'avoir un retour du terrain. La volonté, c'est aussi de pouvoir peser sur le débat européen avec le tour de terrain et les orientations prises en Belgique.

Que doit comporter la proposition de la Commission, selon vous ?

Ana Mendes Godinho. Il faut un cadre européen et des règles communes pour les travailleurs où qu'ils se trouvent en Europe. Nous avons besoin à la fois d'une directive et des législations nationales. Ce que nous attendons est que la directive réponde et s'aligne sur les décisions des différents tribunaux et qu'elle garantisse que nous n'ayons pas de travailleurs de première classe et des travailleurs de seconde classe. Il est crucial d'avoir la présomption de salariat, avec une inversion de la charge de la preuve. C'est à la plateforme de prouver le contraire, le cas échéant. Nous réclamons aussi des règles sur l'usage des algorithmes (*qui fixent le prix de services et la répartition du travail, Ndlr*) dans les plateformes.

Comment assurer l'équilibre entre la volonté d'améliorer les conditions de travail dans les plateformes numériques, tout en conservant la flexibilité qui les caractérise ?

P.-Y.D. Une série de critères peuvent être pris en compte. On a aujourd'hui des travailleurs liés exclusivement à une plateforme, mais qui sont sous un statut d'indépendant, ce qui est contraire au droit. Le contrôle des algorithmes permet d'encadrer la question et de tenir compte de ce qui se fait sur le terrain. Nous ne sommes pas contre une prise en compte d'une certaine forme de ce type d'économie

pour celles et ceux qui l'ont vraiment choisie, avec des conditions acceptables de rémunération, de couverture des accidents de travail, d'accès à la sécurité sociale.

Vous voulez différencier les plateformes donneuses d'ordre de celles qui mettent simplement en contact les clients et les prestataires de services. Est-ce une distinction facile à établir ?

P.-Y.D. C'est effectivement un secteur compliqué.

“Il y a une forme de nouvel esclavage dans certaines de ces plateformes numériques.”



Pierre-Yves Dermagne
Ministre fédéral belge en charge de l'Économie et du Travail (PS), avec son homologue portugaise, Ana Mendes Godinho

On le constate dans une série de pays où, dès le moment où une législation spécifique entre en vigueur, elle est contournée très rapidement et très facilement par des modifications techniques de la plateforme et des modifications de l'algorithme. Cela justifie la nécessité d'avoir une approche européenne, parce que tous les États membres sont confrontés aux mêmes compagnies, aux mêmes sociétés, aux mêmes réalités.

Ce sont surtout les décisions de justice qui poussent la Commission et les États membres à agir ?

P.-Y.D. Non, il y a une réelle volonté politique d'avancer. On ne peut plus fermer les yeux par rapport au développement de cette économie et surtout sur les conditions de travail auxquelles sont soumis une série de travailleurs. Il y a quand même une

forme de nouvel esclavage dans le chef de certaines plateformes.

Ana Mendes Godinho. J'ajouterais que la pandémie a accru ce besoin de légiférer, et a accentué la pression qui pèse sur nous pour le faire. Notre travail politique est le même que celui des tribunaux : répondre aux besoins des travailleurs et garantir leurs droits.